

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



REJOIGNEZ L'AVENTURE DE LA MÉMOIRE

LA LETTRE N°97

Septembre 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Les Harkis



Les Harkis

Les Harkis sont les buttes-témoins^[1] du temps de la décolonisation.

Héritiers d'une ère historique aujourd'hui disparue, ils en portent les stigmates et en sont les victimes expiatoires.

Alors qu'ils faisaient confiance à la France, ils se sentent floués.

Depuis 60 ans, ils se battent eux, leurs enfants et leurs petits-enfants pour être reconnus, sans jamais que les actes de l'État ne leur donnent satisfaction.

Et pourtant, il est nécessaire et urgent d'inscrire pleinement les Harkis, ces supplétifs de l'armée française, dans notre histoire nationale.

À la modeste place qui est la sienne, le Souvenir Français s'y emploie, en sauvegardant dans les cimetières communaux dans lesquels ont été inhumés ceux qui ont pu arriver en France après 1962, les tombes des Harkis de première génération à l'abandon. Ils ne sont pas morts pour la France mais qui peut contester qu'ils ont bien servi notre Nation ?

Un plan de sauvegarde de tombes a été défini par le Souvenir Français en partenariat avec le ministère des Armées (DMCA et ONACVG) et la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis, les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et les membres de leurs familles (CNIH).

Mettre en lumière nos pages d'histoire nécessite d'abord de respecter ceux qui en furent les acteurs (et quelquefois les victimes).

La France n'a pas à rougir de son histoire. La France n'a pas à cacher nos « Harkis », ils sont plus que des buttes-témoins, ils sont des acteurs de notre histoire.

[1] Rappel : en terme géologique, une butte-témoin est, selon *le Petit Robert*, une « Butte représentant, sur une plate-forme démantelée par l'érosion, les restes du relief ancien. »

Photo :Tombe d'un Harki dans le cimetière de Bias (Lot-et-Garonne), restaurée par le Souvenir Français.

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

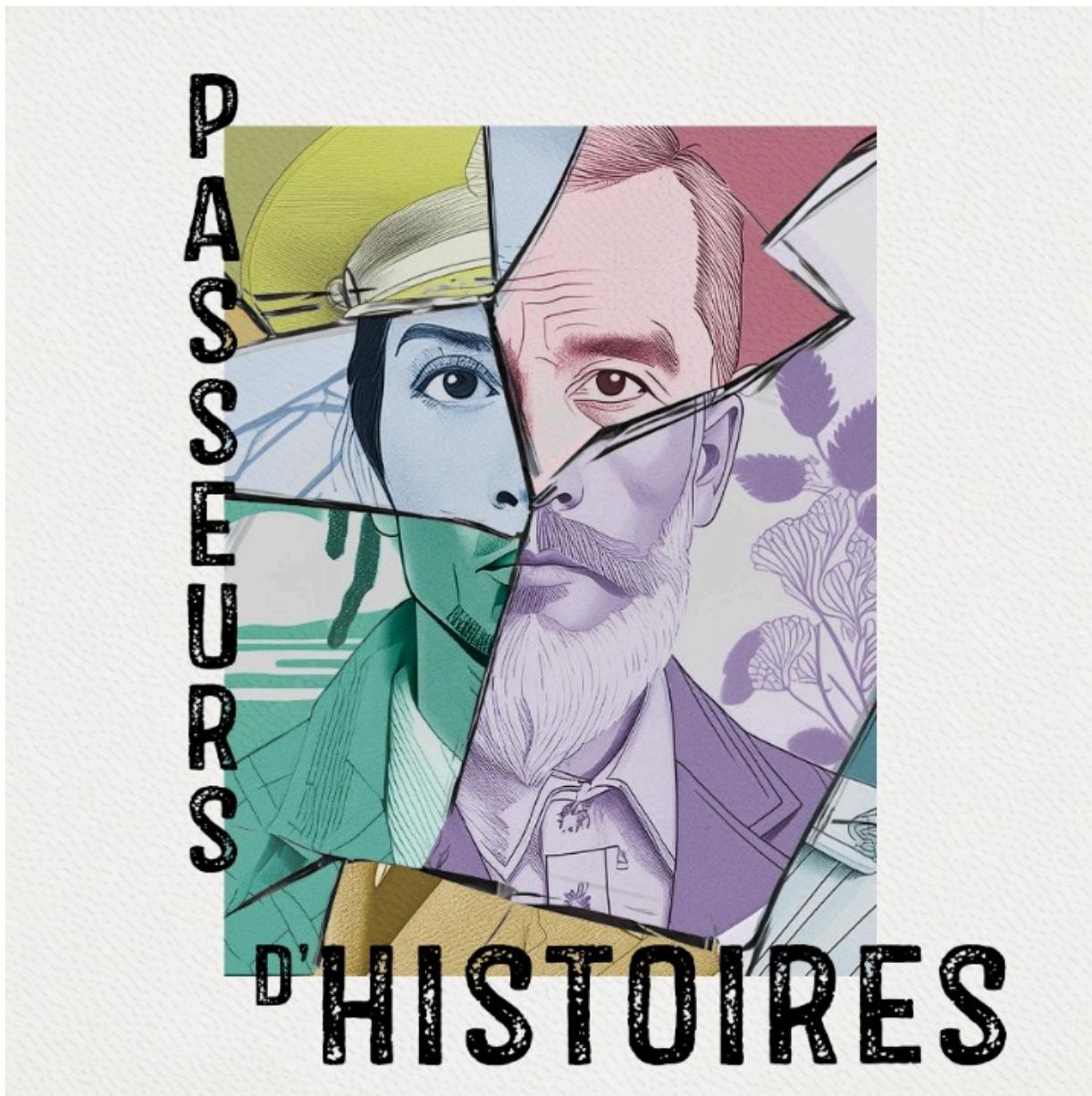
Contact :
communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

[Bilan des activités du Président Général](#)

[Billet d'humeur du Président Général](#)

PASSEURS D'HISTOIRES, LE PODCAST DE LA MÉMOIRE



NOUVEAUTÉ !

Ils sont bénévoles, historiens, généalogistes, descendants, passionnés, et tous s'engagent pour le même but : contribuer à la transmission de la mémoire combattante. Ces passeurs d'histoires, à travers leurs témoignages intimes, se livrent au micro du Souvenir Français : histoires personnelles, familiales ou encore nationales, découvrez tantôt des histoires de vies héroïques, tantôt des histoires d'engagement au service de la mémoire combattante.

Le Souvenir Français s'est donné pour mission de sauvegarder, conserver et

transmettre l'histoire et la mémoire de ces héros et héroïnes qui ont donné leur vie pour que les générations futures vivent dans un monde meilleur.

Passeurs d'histoires est un [podcast](#) de l'Association Le Souvenir Français, produit par Suniwan. Retrouvez une nouvelle histoire toutes les deux semaines !

Deux épisodes ce mois-ci



Sortie le 3 septembre 2024



Sortie le 17 septembre 2024

Sous les projecteurs



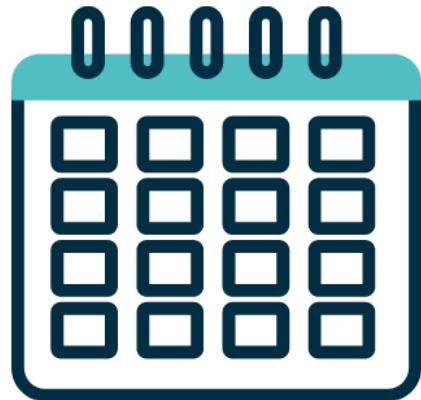
L'association consacre le mois de septembre à la mémoire des Harkis...

[Lire l'article](#)

L'agenda du mois

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en septembre ...

[Lire l'article](#)



SEPTEMBRE

Trois questions à



Mohand Hamoumou,
Président d'AJIR pour les Harkis
(Association Justice Information Réparation),
et Charles Tamazount,
Président du Comité Harkis et Vérité.

[Lire l'article](#)

Il était une fois un monument

Les tombes des Harkis dans le cimetière communal de Bias.

[Lire l'article](#)



L'œil de l'historien



Abderahmen Moumen,
historien, spécialiste de la guerre d'Algérie,
des mouvements migratoires entre l'Algérie et la
France...

[Lire l'article](#)

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé
en images : les dépôts de drapeaux, la
géolocalisation et les cérémonies et
gestes mémoriels !

[Lire l'article](#)



Nos partenaires



Tous partenaires pour la mémoire !
Le Souvenir Français entretient un dense
réseau : toutes les initiatives mémorielles
des associations mémorielles...

[Lire l'article](#)

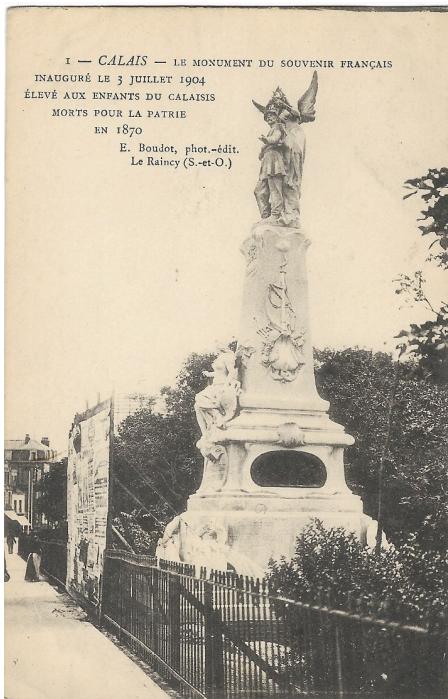
On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

[Lire l'article](#)



Le monument nostalgie



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

[Lire l'article](#)

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un [don avec ce formulaire](#).



NL

REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français
reconnue d'utilité publique est
habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une
réduction d'impôt égale à 66 % du montant
de votre versement, dans la limite de 20 % de
votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 € 3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 € 6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 € 17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €
Abonnement Revue - si adhérent	10 €
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION

ADHÉSION

DON

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

- ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue
- par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris
- par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE |IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPBAR
- en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date :

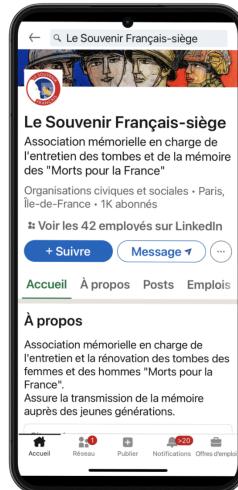
En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

Suivez-nous sur les réseaux !





Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)